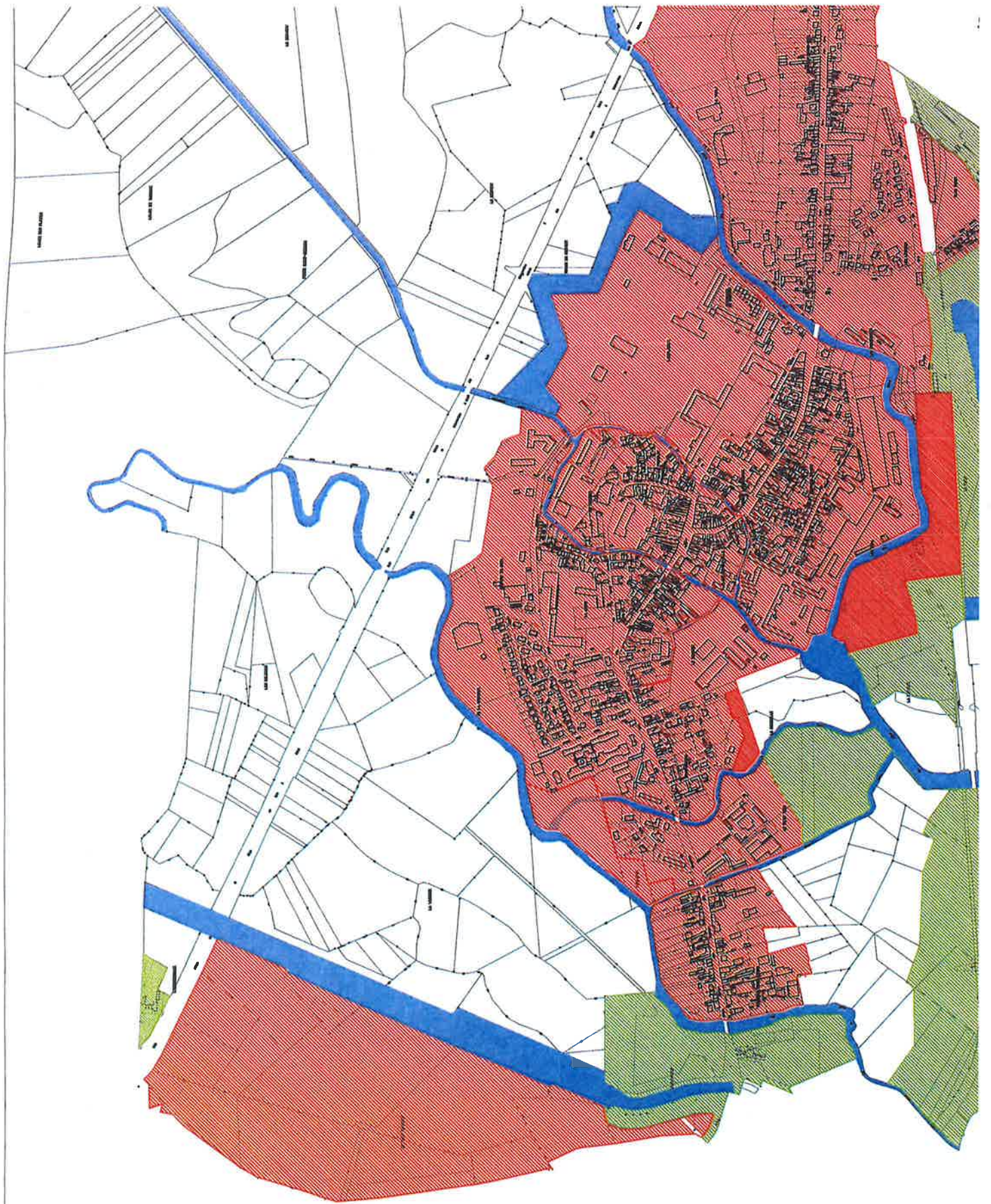
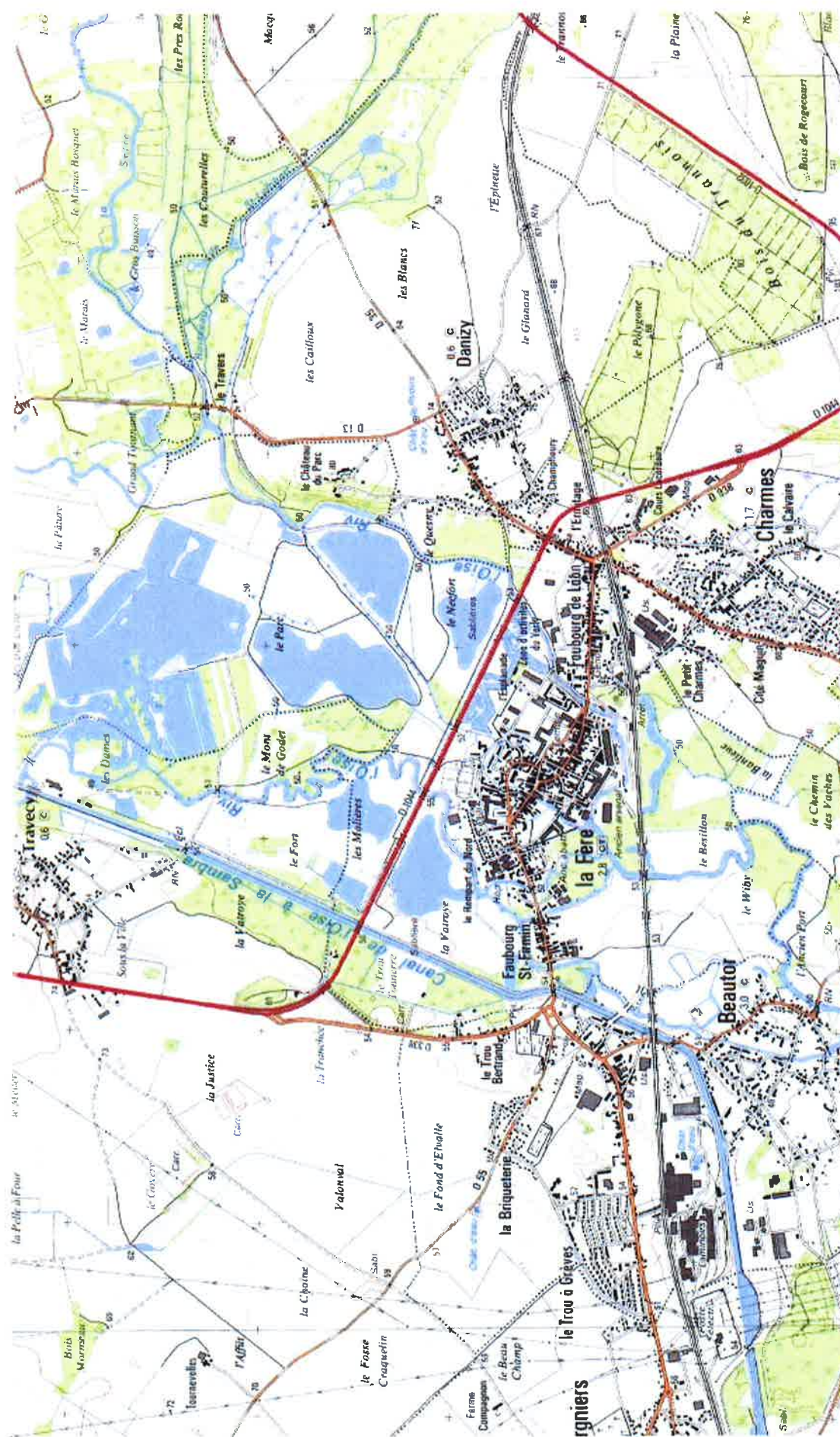


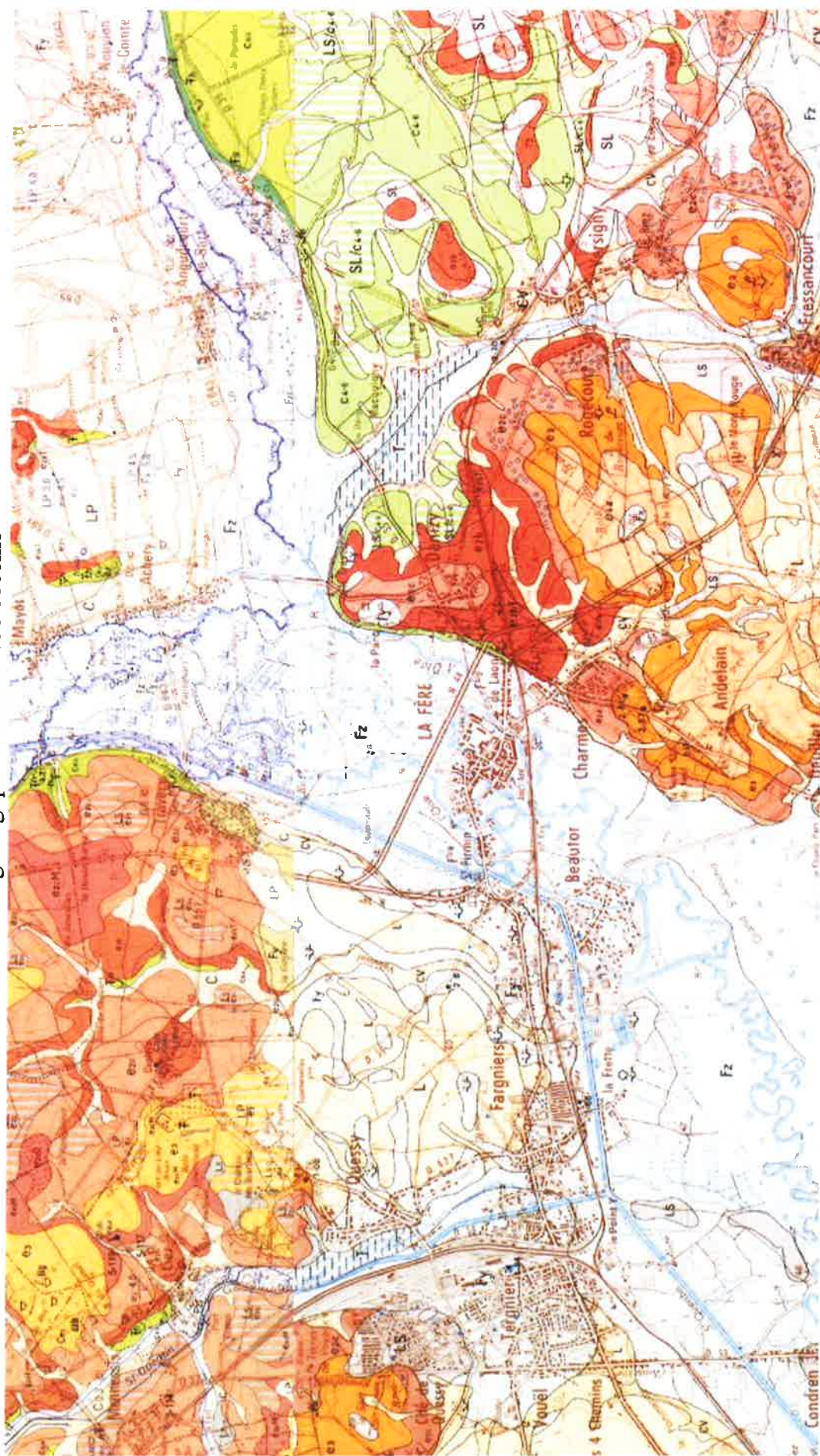


Annexe 3 : Carte IGN de la commune au format 1/25000ème



Annexe 4 :

Carte géologique au format 1/50 000ème



Légende :

SL : Sables limoneux.

e4a : Yprésien supérieur (Cuisien) = Sables de Cuise (50 à 60 m).

e3 : Yprésien inférieur (Sparnacien) : Sables de Sinceny, Argiles à lignites.

e2c : Thanétien supérieur : Marnes de Sinceny, Sables et grès de Bracheux.

e2b (T) : Thanétien moyen : Tuffeau de la Fère (2 à 3 m)

CV : Colluvions de dépression, de fond de vallée et de piedmont.

L : Limons loessiques.

LS : Limons sableux.

Fz : Alluvions modernes.

C4-6 : Sénonien : craie blanche sans silex.

T : Tourbes.

83 - 2 - 7

F-1

DÉPARTEMENT : AISNE

CANTON

Commune : DANIZY

Coup. géologique n° 219 Feuillelet n°

Forage : Commune de DANIZY

Cote de l'orifice : +73

N°	PROFONDEURS de.... à	NATURE DES TERRAINS	INTERPRÉTATION	C.
	0m00 à 0m50	Terre végétale	Thanétien	+72
	0m50 à 1m50	Argile		
	1m50 à 2m50	Sable roux		
	2m50 à 4m50	Sable gris aquifère		
	4m50 à 5m50	Terre glaise très grasse	Sénonien	+61
	5m50 à 10m50	Sable gris à plaquettes		
	10m50 à 12m00	Marnette		
	12m00 à 20m00	Craie blanche		
	20m00 à 55m00	Craie grasse		
	55m00 à 61m00	Craie avec silex		
	61m00 à 70m00	Craie jaunâtre sans silex		
	70m00 à 92m50	Craie blanche très grasse		



066707

00832X0007



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200395 - Collines du Laonnois oriental

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2200395	1.3 Appellation du site Collines du Laonnois oriental
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 31/03/2009	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,72361°

Latitude : 49,52722°

2.2 Superficie totale

1378 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	100

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>			,14 (,01 %)				C	C	C	C
3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.			,14 (,01 %)				C	C	B	C
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamon</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>			,14 (,01 %)				C	C	B	C
4010 Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>			,14 (,01 %)				C	C	B	B
4030 Landes sèches européennes			,14 (,01 %)				C	C	C	C
5130 Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires			2,48 (,18 %)				C	C	B	C
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)			17,91 (1,3 %)				B	C	B	B
6230 Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagneuses (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X		,14 (,01 %)				C	C	C	C
6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinia caerulea</i>)			8,41 (,61 %)				C	C	B	B
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin			2,62 (,19 %)				C	C	B	C
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)			4,69 (,34 %)				C	C	C	C
7140 Tourbières de transition et tourbières			,14 (,01 %)				C	C	C	C



7150	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion					2,89 (,21 %)				C	C	C	C
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	X				,14 (,01 %)				C	C	C	C
7230	Tourbières basses alcalines					2,76 (,2 %)				C	C	C	C
91D0	Tourbières boisées	X				5,93 (,43 %)				C	C	B	B
91E0	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X				,14 (,01 %)				C	C	B	C
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilici-Fagenion)					9,65 (,7 %)				C	C	C	C
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum					60,63 (4,4 %)				B	C	B	B
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	X				3,17 (,23 %)				C	C	C	C
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur					4,69 (,34 %)				C	C	A	B

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- NP : Habitat n'existant plus sur le site.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Min	Max					Pop.	Cons.	Isol.
I	1060	<i>Lycaena dispar</i>		p			i	P		C	C	C	C
A	1166	<i>Triturus cristatus</i>		p			i	P		D			
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>		w	60	120	i	P		C	C	B	C



M	1304	Rhinolophus ferrumequinum		w	100	200	i	P		C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus		w	150	300	i	P		C	C	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii		w	50	100	i	P		C	C	C	C
M	1324	Myotis myotis		w	50	100	i	P		C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfmates = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce		Population présente sur le site			Motivation						
		Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.			Autres catégories		
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Triturus alpestris				i	P						X
A		Rana dalmatina				i	P	X		X		X	
I		Coenonympha glycerion				i	P			X			
I		Sympecma fusca				i	P						X
I		Cordulegaster boltonii				i	P						X
M		Nyctalus leisleri				i	P			X		X	
M		Nyctalus noctula				i	P			X		X	
P		Anacamptis palustris				i	P			X			



- 7/12 -



P		<i>Viola canina</i>							I	P						X
P		<i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>lusitanicum</i>							I	P						X
P		<i>Tephrosieris helenitis</i> subsp. <i>helenitis</i>							I	P						X
P		<i>Thalictrum minus</i> subsp. <i>minus</i>							I	P						X
P		<i>Trichophorum cespitosum</i> subsp. <i>germanicum</i>							I	P						X
P		<i>Salix repens</i> subsp. <i>angustifolia</i>							I	P						X
P		<i>Ophrys aranifera</i> subsp. <i>aranifera</i>							I	P						X
R		<i>Lacerta viridis</i>							I	P			X			X

- Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.

- **Unité :** i = individus, p = couples, adults = Adultes ; Espèce n'étant pas présentée sur le site.

- * **unite** : 1 = individus, **p** = couples, **adults** = Adultes matures, **area** = Superficie en m2, **bremales** = Femelles reproductrices, **cmales** = Mâles chanteurs, **colonies** = Colonies, **fstems** = Tiges florales, **gridsx1** = Grille 1x1 km, **grids10x10** = Grille 10x10 km, **grids5x5** = Grille 5x5 km, **length** = Longueur en km, **localities** = Stations, **logs** = Nombre de branches, **males** = Mâles, **shoots** = Pousses, **stones** = Cavités rocheuses, **subadults** = Sub-adultes, **trees** = Nombre de troncs, **tufts** = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- * **Motivation** : **IV**, **V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	11%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15%
N16 : Forêts caducifoliées	53%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	7%
Total	100%

Autres caractéristiques du site

Ensemble de coteaux, vallées et plateaux calcaires réalisant un échantillonnage à caractère endémique, exemplaire et représentatif des potentialités d'habitats remarquables des collines du Laonnois oriental, choisis selon leur complémentarité méditerranéenne, montagnarde et méridionale. Il constitue un réservoir exceptionnel de diversité d'habitats et de flore sans équivalents en plaine, propre au Laonnois, une petite région froide très originale sur le plan climatique. La variété des substrats (sables acides à neutroclines, calcaires et sablo-calcaires, nappes perchées basique retenue par l'argile de Laon ou acide des sables thanétiens) combinée à une géomorphologie tourmentée de la bordure septentrionale orientale du tertiaire parisien, à une exploitation agricole traditionnelle de "petite montagne", ont permis une différenciation d'habitats remarquables.

Parmi les habitats les plus originaux figurent les pelouses endémiques xéro-montagnardes à *Aster amellus* et xéro-thermo-continentales de l'*Helianthemum obscurum*-*Prunellum grandiflorum*, les pelouses xériques thermophiles en limite d'aire absolue du xerobromion (*Fumana procumbens*-*Caricetum humilis*) et des séries dynamiques calcicoles qui leur sont liées (*Cephalanthus*-*Fagion sylvaticae* type "Laonnois", *Quercion pubescenti-petraeae*), avec divers ourlets, fourrés, prébois, riches en orchidées, d'affinités biogéographique méditerranéenne très marquées, les prairies à molinie et les bas marais tourbeux alcalins ou acides avec leurs phases pionnières, les habitats landicoles, les forêts froides de pente à *Cardamine heptaphylla* ou hygrophiles à *Leucjum vernum*, etc...

Vulnérabilité : L'abandon généralisé des pratiques traditionnelles, précipitant et multipliant l'embroussaillage et le boisement des pelouses calcaires, le drainage et la sylviculture intensive d'essences exotiques ont considérablement dégradé la structure et la qualité de cet ensemble. En raison de la dimension des enjeux, seule une solution globale alliant dynamique environnementale, agricole et économique doit être envisagée.

4.2 Qualité et importance

Cette diversité de systèmes et d'habitats induits de nombreux intérêts spécifiques :
Floristiques très grande diversité de la flore par conjonction des cortèges phytogéographiques et variété édaphique, notamment pour les cortèges calcicoles montagnard et thermophile, exceptionnelle flore protégée (54 taxons), très nombreuses plantes rares ou menacées, nombreuses limites d'aires et aires disjointes,
Entomologique notamment Odonates, Orthoptères et Lépidoptères avec une espèce de la Directive, *Lycena dispar*,
Ornithologiques (guilde forestière et pelousaire, ...),
Hépatologiques (la richesse du site en amphibiens et reptiles est indéniable, avec notamment la présence du Triton crêté),
Mammalogiques (chauve-souris avec cinq espèces de la Directive).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	K02	Evolution biocénétique, succession végétale		I
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		B
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
M	E03	Décharges		O
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
M	J02.06	Captages des eaux de surface		B
M	K01.01	Erosion		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	12%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	1%
21	Forêt domaniale	1%
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	6%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - Plusieurs zones gérées par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - Forêts domaniale et communales gérées par l'Office National des Forêts

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐ Oui

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒ Non

6.3 Mesures de conservation

Plans de gestion du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie :
- Les Communaux à Chemizy-Ailles (8,214ha) (1998-2002 et 2007-2016)



- Le Grand Marais d'Haye à Mauregny-en-Haye (17,16ha) (2001-2005) (plan de gestion élaboré en convention avec l'ONF)
- Le Grand Marais / Prairie du Mont Hérault / le Fleuriché / la Chambrette / Landes de Montaigu, sur les communes de Mauregny-en-Haye et Montaigu (2008-2017)
- Le Mont Bossu à Chevregny et Tucs (1,465 ha) (2001-2005)
- Les pelouses du Mont Bossu / carrières / Mont Ecoué à Chevregny et Tucs (2009-2018)
- Les Tannières / les routoirs / l'étang / les pâtures / les pelouses sur la commune de Parfondru (2007-2011)
- Les Chichérons et les tue vache à Presles et Thierny (2008-2017)
- Prairie de Monampteuil (2007-2011)
- Pré de Comporté à Urcel (2008-2017)
- La Moncelle bise et les Pétereaux à Royaucourt et Chailvet (2007-2011)
- Ancien camp romain de Goudrelancourt et Saint-Thomas (1,5 ha) (notice de gestion en projet pour 2009)
- Les pelouses à Sainte Croix (notice de gestion en projet pour 2009)
- Les pelouses de Montchâlons (notice de gestion en projet pour 2009)



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2212002 - Forêts picardes : massif de Saint-Gobain

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR2212002	1.3 Appellation du site Forêts picardes : massif de Saint-Gobain
1.4 Date de compilation 31/05/2005	1.5 Date d'actualisation	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 24/04/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/lo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000637094

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,425°

Latitude : 49,57806°

2.2 Superficie totale

11771 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	100

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
02262	DEUILLET
02707	SEPTVAUX
02318	FOLEMBRAY
02680	SAINT-GOBAIN
02719	SINCENY
02329	FOURDRAIN
02335	FRESSANCOURT
02733	SUZY
02619	PREMONTRE
02786	VERNEUIL-SOUS-COUCY
02301	FAUCOU COURT
02685	SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS
02788	VERSIGNY
02599	PIERREMANDE
02716	SERVAIS
02834	WISSIGNICOURT



2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- NP : Habitat n'existant plus sur le site.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative »; D = « Présence non significative ».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15$ %; B = $15 \geq p > 2$ %; C = $2 \geq p > 0$ %.
- Conservation : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- Evaluation globale : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce				Population présente sur le site							Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C			
					Min	Max					Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	Pernis apivorus		r	15	20	p	P		C	B	C	B	
B	A082	Circus cyaneus		r	1	1	p	P		D				
B	A085	Accipiter gentilis		r			i	P						
B	A086	Accipiter nisus		r			i	P						
B	A127	Grus grus		c	1	40	i	P		D				
B	A236	Dryocopus martius		p	12	12	p	P		C	A	C	A	
B	A238	Dendrocopos medius		p	125	125	p	P		C	A	C	A	
B	A338	Lanius collurio		r	5	7	p	P		D				

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- NP : Espèce n'étant plus présente sur le site.



- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 > p > 15 % ; B = 15 > p > 2 % ; C = 2 > p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<i>Phoenicurus phoenicurus</i>		1	1	p	P			X		X	
B		<i>Ficedula hypoleuca</i>		3	3	p	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
Total	0%

Autres caractéristiques du site

Le massif forestier de Saint-Gobain et Coucy-Basse constitue un ensemble écologique remarquable du fait de ses dimensions et est caractérisé par une avifaune nicheuse diversifiée.

Vulnérabilité : L'état de conservation général du massif de Saint-Gobain et Coucy-Basse peut être qualifié de satisfaisant.

4.2 Qualité et importance

La forêt de Saint-Gobain & Coucy-Basse est l'un des vastes complexes forestiers de la Picardie. Il occupe une importante butte témoin du rebord septentrional de la cote de l'Ile de France. Cette butte domine d'une centaine de mètres les plaines du Laonnois ; elle présente un relief marqué et est coupée de vallons étroits et sinueux. Les vallées de Saint-Nicolas-aux-Bois et de Prémontré entaillent plus fortement le massif. Le massif, occupé sur un peu plus de la moitié de sa surface par de la hêtraie, intègre une grande part des potentialités forestières et biologiques des sols et du climat du Tertiaire parisien.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	70%
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	4%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office national des forêts sur la forêt domaniale (8480 ha environ) et les forêts communales (550 ha environ).

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐ Oui

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒ Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200391 - Landes de Versigny

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2200391	1.3 Appellation du site Landes de Versigny
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 31/12/1998	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020104356

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,45806°

Latitude : 49,63778°

2.2 Superficie totale

233 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	100

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
02329	FOURDRAIN
02231	COUVRON-ET-AUMENCOURT
02788	VERSIGNY
02492	MONCEAU-LES-LEUPS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)			2,33 (1 %)				A	C	B	A
4010 Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>			69,9 (30 %)				A	C	B	A
4030 Landes sèches européennes			23,3 (10 %)				B	C	C	B
6230 Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X		11,65 (5 %)				B	C	B	B
6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinietum caeruleae</i>)			11,65 (5 %)				B	C	C	B
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets plantitaires et des étages montagnard à alpin			11,65 (5 %)				B	C	B	B
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)			2,33 (1 %)				B	C	C	B
7110 Tourbières hautes actives	X		2,33 (1 %)				B	C	C	B
7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle			2,33 (1 %)				A	C	C	B
7150 Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>			2,33 (1 %)				A	C	B	A
9120 Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robur-petraee</i> ou <i>Ilici-Faginion</i>)			11,65 (5 %)				C	C	C	C

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- NP : Habitat n'existant plus sur le site.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).



- Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonnes» ; C = «Significatives» ; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonnes» ; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonnes» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site							Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Min	Max		C R V P			Pop.	Cons.	Isol.
I	1078	<i>Euplagia quadripunctaria</i>		p				P		C	C	C	C

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
NP : Espèce n'étant plus présente sur le site.
Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfeamates = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies , fsters = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km, localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
P		Polytrichum commune				i	P							X
P		Dicranum bonjeanii				i	P							X
P		Aulacomnium palustre				i	P							X
P		Fossombronía foveolata				i	P							X
P		Sphagnum compactum				i	P							X



P		<i>Veronica scutellata</i>							i	P						X
P		<i>Dactylorhiza maculata subsp. elodes</i>							i	P						X
P		<i>Dactylorhiza maculata subsp. maculata</i>							i	P						X
P		<i>Juncus bulbosus subsp. bulbosus</i>							i	P						X

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
NP : Espèce n'étant plus présente sur le site.
Unité : I = individus, p = couples, adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstersms = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 Sub-adultes , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
Motivation : **IV**, **V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	25%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	20%
N16 : Forêts caducifoliées	32%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%
Total	100%

Autres caractéristiques du site

Les Landes de Versigny, représentent une exceptionnelle séquence sur sables thanétiens de landes, depuis la lande acide sur podzol jusqu'aux tourbières acides et mares oligotrophes à sphaignes en passant par la lande tourbeuse, l'ensemble présentant un caractère subatlantique et continental mélangé. Parmi les 18 communautés remarquables de la réserve, de nombreux habitats landicoles turficoles sont en grande raréfaction dans les plaines du nord-ouest de l'Europe. Le système acidiphile hydromorphe se poursuit au nord de la réserve avec notamment la présence d'une petite tourbière bombée acide en stade final d'évolution et où subsiste encore *Eriophorum vaginatum*. L'ensemble est exemplaire et représentatif des habitats oligotrophes sur sables acides du tertiaire parisien et, grâce au maintien d'un impluvium acide de qualité, notamment des situations hydromorphes. Vers le nord, le secteur forestier du Bois de la Queue à caractères acidiphiles et calcicoles s'exprimant en mosaïque, joue un rôle protecteur et régulateur de la nappe perchée des sables thanétiens alimentant le système landicole.

Vulnérabilité : L'état actuel du système landicole, fortement asséché par drainage, de plus en plus envahi par les bouleaux qui ferment peu à peu les paysages de landes et la molinie qui profite des incendies et de la minéralisation de la tourbe dénoyée, fait l'objet d'un programme urgent dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle des Landes de Versigny. Hors réserve, un programme de restauration de la petite tourbière bombée doit être élaboré rapidement pour assurer sa conservation.

4.2 Qualité et importance

Les paysages de landes "sauvages" à bouleaux épars, issus des usages traditionnels des communaux, constituent un patrimoine ethnobotanique, historique et esthétique à caractère muséologique.

Les intérêts spécifiques sont en conséquence élevés :

-floristique : cortège des biotopes oligotrophes acides et notamment de landes remarquables pour le nord-ouest de l'Europe, plantes en limite d'aire ou occupant des stations disjointes, 11 espèces protégées dont 3 au niveau national, nombreuses plantes menacées.

-Mammalogique :

-Ornithologique : avifaune nicheuse remarquable notamment Autour des palombes et Bécasse des bois.

-Herpétologique et batrachologique : 3 espèces de l'annexe IV

-Entomologique : Odonates, Lépidoptères et Coléoptères avec 6 espèces menacées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	40%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Landes de Versigny	+	40%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire des sites naturels de Picardie pour la partie en réserve naturelle.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐

Oui

☐

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒

Non

6.3 Mesures de conservation

Plan de gestion 1999 - 2003 en fin de réalisation.



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200392 - Massif forestier de Saint-Gobain

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2200392	1.3 Appellation du site Massif forestier de Saint-Gobain
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 31/05/2005	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020124372

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,41583°

Latitude : 49,55583°

2.2 Superficie totale

434 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	100

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
02159	CHAMPS
02599	PIERREMANDE
02333	FRESNES
02685	SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS
02318	FOLEMBRAY
02619	PREMONTRE
02052	BASSOLES-AULERS
02153	CESSIERES
02680	SAINT-GOBAIN
02719	SINCENY
02733	SUZY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets montagnard à alpin</i>			4,34 (1 %)				C	C	B	B
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X		4,34 (1 %)				D			
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		4,34 (1 %)				A	C	A	A
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>			217 (50 %)				A	C	A	A
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>			130,2 (30 %)				B	C	B	B
9180 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>			65,1 (15 %)				B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		4,34 (1 %)				A	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce				Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Min	Max					C R V P	Cons.	Isol.
I	1083	Lucanus cervus		p			i	P		C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros		w	35	40	i	P		C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros		p			i	P		C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum		w	25	30	i	P		C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum		p			i	P		C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus		w	50	60	i	P		C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus		p			i	P		C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii		w	5	7	i	P		C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii		p			i	P		C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis		w	12	15	i	P		C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis		p			i	P		C	B	C	B

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

• **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.

• **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

• **Unité** : i = individus, p = couples, a = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fitems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

• **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.

• **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.

• **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.

• **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

• **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

• **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
				Min	Max			CIR VP	IV	V	A	B	C	D
A		<u>Triturus alpestris</u>				i	P							X
I		<u>Ampedus elongatus</u>				i	P							X
M		<u>Nyctalus leisleri</u>				i	P				X		X	
M		<u>Nyctalus noctula</u>				i	P				X		X	
P		<u>Heterodactylum heteropterum</u>				i	P							X
P		<u>Taxiphyllum wissgrillii</u>				i	P							X
P		<u>Nowellia curvifolia</u>				i	P							X
P		<u>Anemone ranunculoides</u>				i	P							X
P		<u>Chrysosplenium alternifolium</u>				i	P							X
P		<u>Corydalis solida</u>				i	P							X
P		<u>Equisetum sylvaticum</u>				i	P							X
P		<u>Geum rivale</u>				i	P							X
P		<u>Hordelymus europaeus</u>				i	P							X
P		<u>Impatiens noli-tangere</u>				i	P							X
P		<u>Oreopteris limbosperma</u>				i	P							X
P		<u>Polystichum aculeatum</u>				i	P							X
P		<u>Polystichum x bicknellii</u>				i	P							X
P		<u>Pyrola minor</u>				i	P							X
P		<u>Ulmus laevis</u>				i	P							X



P		Carex praecox subsp. praecox					i	P						X
---	--	------------------------------	--	--	--	--	---	---	--	--	--	--	--	---

- Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- NP :** Espèce n'étant plus présente sur le site.
- Unité :** I = individus, p = couples, adults = Adultes matures , area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 Sub-adultes , trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation :** IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N16 : Forêts caducifoliées	97%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3%
Total	100%

Autres caractéristiques du site

Ce complexe forestier intègre une bonne part des potentialités forestières et intraforestières du nord du Tertiaire parisien à caractère mixte subatlantique/précontinental. La variété des substrats tertiaires, associée à la morphologie tortueuse de la cuesta de l'Île-de-France avec ses nombreuses digitations, et son vaste glacis de piémont étendu vers le nord et l'ouest, la confluence des cortèges biogéographiques subatlantiques, précontinentaux et submontagnards induisent une excellente représentation des types forestiers du Tertiaire parisien septentrional. Les très nombreux contrastes hydromorphiques et mésoclimatiques avec des successions caténales complètes et optimales permettent d'observer de remarquables transects écologiques en continuité. Parmi les ensembles forestiers caténaux, on mentionnera surtout la série de la hêtraie neutrophile précontinentale du *Galio odorati*-Fagetum sylvaticae, la série bien développée sur les plateaux lutétiens, de la hêtraie neutro-calcicole méso-xérophile (*Hordelymo europaei*-Fagetum sylvaticae sous une forme subatlantique/précontinentale), les séries de hêtraies-chênaies acidiphiles à acidiphiles subatlantiques-précontinentales sèches (*Fago sylvaticae*-*Quercetum petrae* et *Lonicero peryclimeni*-Fagetum sylvaticae), la série rivulaire des frênaies hygrophiles (*Carici remotae*-*Fraxinetum excelsioris*) le long des ruisselets, les séries alluviales continentales du *Pruno padi*-*Fraxinetum excelsioris* et de l'*Ulmo laevis*-*Fraxinetum excelsioris*, etc. Les habitats intraforestiers du massif de Saint-Gobain (anciennes carrières et cavités à chauve-souris, layons et laies herbruses, sources et ruisselets, lisières internes, ...) apportent une diversité complémentaire à cet ensemble.

Vulnérabilité : L'état de conservation général du massif de Saint-Gobain peut être qualifié de satisfaisant, au regard des espaces forestiers semi-naturels ayant conservé une structuration écologique et sylvicole optimale. Des mesures appropriées devraient être prises pour les habitats les plus fragiles en particulier hydromorphes. Certaines cavités à chauves-souris ont fait l'objet, dans un cadre contractuel avec l'ONF, d'une pose de grille pour éviter les dérangements.

4.2 Qualité et importance

La palette des habitats forestiers est rehaussée par une sylviculture de qualité et de tradition historique qui a maintenu le massif dans un bon état écologique, biologique, sylvicole et cynégétique.

La taille du massif lui confère un intérêt écosystémique important pour l'avifaune forestière (rapaces et passereaux nicheurs ; le site est classé en ZICO ; ...) et les populations de grand mammifères (notamment Cerf élaphe). Outre ces aspects, les intérêts spécifiques sont essentiellement floristiques (cortèges sylvatiques exceptionnels en Picardie en situation de confluence atlantique, méditerranéenne, méridionale et montagnarde avec microrépartition à l'intérieur du massif, flore montagnarde avec disjonction d'aire (*Equisetum sylvaticum*, ...), richesse en fougères, nombreuses limites d'aires (*Carex brizoides*, *Cynoglossum germanicum*, ...), nombreuses plantes rares et menacées, 19 espèces protégées, ...), mais également entomologiques (diversité des cortèges d'insectes sylvatiques liés aux vieilles forêts, avec notamment une espèce de la directive (*Lucanus cervus*)) et mammalogiques (population de cervidés, Chiroptères avec l'existence d'un réseau de cavités abritant 9 chauve-souris cavernicoles dont cinq de la directive), ...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I



L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	100%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts.

Adresse :



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐

Oui

☐

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒

Non

6.3 Mesures de conservation

Aménagement forestier



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2210104 - Moyenne vallée de l'Oise

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	16
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	17
6. GESTION DU SITE	17

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR2210104	1.3 Appellation du site Moyenne vallée de l'Oise
1.4 Date de compilation 31/10/1996	1.5 Date d'actualisation 30/04/2003	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/10/2004



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000807453

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,15°

Latitude : 49,56667°

2.2 Superficie totale

5626 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	40
02	Aisne	60

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
02086	BICHANCOURT
02738	TERGNIER
02461	MAREST-DAMPCOURT
02820	VIRY-NOUREUIL
60507	PONTOISE-LES-NOYON
60471	NOYON
60488	PASSEL
60537	RIBECOURT-DRESLINCOURT
60582	SAINT-LEGER-AUX-BOIS
02014	AMIGNY-ROUY
02686	SAINT-PAUL-AUX-BOIS
02631	QUIERZY
60492	PIMPREZ
60037	BABOEUF
60059	BEHERICOURT
60119	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT



02001	ABBECOURT
02016	ANDELAIN
60636	THOUROTTE
60655	VARESNES
60150	CHIRY-OURSCAMP
02059	BEAUTOR
02173	CHAUNY
02566	OGNES
02304	FERE (LA)
02719	SINCENY
60431	MORLINCOURT
60610	SEMPIGNY
60021	APPILLY
02041	AUTREVILLE
02212	CONDREN
60423	MONTMACQ
60603	SALENCY
60105	BRETIGNY
02262	DEUILLET
02716	SERVAIS
02456	MANICAMP
60506	PONT-L'EVEQUE
60043	BAILLY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C			Évaluation globale
							Représent -activité	Superficie relative	Conservation	

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- NP : Habitat n'existant plus sur le site.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce				Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
					Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A005	<u>Podiceps cristatus</u>		w			1	P					
B	A005	<u>Podiceps cristatus</u>		p			1	P					
B	A005	<u>Podiceps cristatus</u>		c			1	P					
B	A017	<u>Phalacrocorax carbo</u>		w			1	P					
B	A017	<u>Phalacrocorax carbo</u>		p			1	P					
B	A017	<u>Phalacrocorax carbo</u>		c			1	P					
B	A021	<u>Botaurus stellaris</u>		w	0	1	1	P		D			
B	A021	<u>Botaurus stellaris</u>		p	0	1	p	P		D			
B	A021	<u>Botaurus stellaris</u>		c			1	P		D			



B	A023	Nycticorax nycticorax		c	0	1	i	P		D		
B	A026	Egretta garzetta		c	0	2	i	P		D		
B	A027	Egretta alba		c	0	1	i	P		D		
B	A028	Ardea cinerea		w			i	P				
B	A028	Ardea cinerea		p			i	P				
B	A028	Ardea cinerea		c			i	P				
B	A030	Ciconia nigra		c	0	5	i	P		D		
B	A031	Ciconia ciconia		r	0	2	p	P		D		
B	A031	Ciconia ciconia		c	0	5	i	P		D		
B	A034	Platalea leucorodia		c	0	2	i	P		D		
B	A036	Cygnus olor		w			i	P				
B	A036	Cygnus olor		p			i	P				
B	A036	Cygnus olor		c			i	P				
B	A039	Anser fabalis		c			i	P				
B	A043	Anser anser		c	10	200	i	P				
B	A048	Tadorna tadorna		w			i	P				
B	A048	Tadorna tadorna		p			i	P				
B	A048	Tadorna tadorna		c			i	P				
B	A050	Anas penelope		c			i	P				
B	A051	Anas strepera		c			i	P				
B	A052	Anas crecca		w			i	P				
B	A052	Anas crecca		p			i	P				
B	A052	Anas crecca		c	100	200	i	P				



B	A053	Anas platyrhynchos		w						i	P						
B	A053	Anas platyrhynchos		p						i	P						
B	A053	Anas platyrhynchos		c						i	P						
B	A054	Anas acuta		w						i	P						
B	A054	Anas acuta		c	300	500				i	P						
B	A055	Anas querquedula		w						i	P						
B	A055	Anas querquedula		p	3	5				p	P						
B	A055	Anas querquedula		c	10	100				i	P						
B	A056	Anas clypeata		w						i	P						
B	A056	Anas clypeata		p	3	5				p	P						
B	A056	Anas clypeata		c	200	300				i	P						
B	A059	Aythya ferina		w						i	P						
B	A059	Aythya ferina		c						i	P						
B	A061	Aythya fuligula		w						i	P						
B	A061	Aythya fuligula		c						i	P						
B	A072	Pernis apivorus		r	8	10				p	P			D			
B	A072	Pernis apivorus		c						i	P			D			
B	A073	Milvus migrans		r	0	1				p	P			D			
B	A073	Milvus migrans		c	0	5				i	P			D			
B	A074	Milvus milvus		c	0	2				i	P			D			
B	A081	Circus aeruginosus		r	2	4				p	P			D			
B	A081	Circus aeruginosus		c						i	P			D			
B	A082	Circus cyaneus		w	1	5				i	P			D			



B	A082	Circus cyaneus		c					i	P		D		
B	A084	Circus pygargus		r	0	1			p	P		D		
B	A084	Circus pygargus		c	0	1			i	P		D		
B	A086	Accipiter nisus		w					i	P				
B	A086	Accipiter nisus		p					i	P				
B	A086	Accipiter nisus		c					i	P				
B	A087	Buteo buteo		w					i	P				
B	A087	Buteo buteo		p					i	P				
B	A087	Buteo buteo		c					i	P				
B	A092	Hieraetus pennatus		c	0	1			i	P		D		
B	A094	Pandion haliaetus		c	1	3			i	P		D		
B	A096	Falco tinnunculus		w					i	P				
B	A096	Falco tinnunculus		p					i	P				
B	A096	Falco tinnunculus		c					i	P				
B	A098	Falco columbarius		w	0	1			i	P		D		
B	A098	Falco columbarius		c	1	2			i	P		D		
B	A099	Falco subbuteo		r	3	5			p	P				
B	A099	Falco subbuteo		c					i	P				
B	A103	Falco peregrinus		c	0	1			i	P		D		
B	A113	Coturnix coturnix		r					i	P				
B	A113	Coturnix coturnix		c					i	P				
B	A118	Rallus aquaticus		w					i	P				
B	A118	Rallus aquaticus		p					i	P				



- 8/17 -



B	A151	Philomachus pugnax		c	40	100	i	P		D		
B	A152	Lymnocyptes minimus		w			i	P				
B	A152	Lymnocyptes minimus		c	10	20	i	P				
B	A153	Gallinago gallinago		w			i	P				
B	A153	Gallinago gallinago		p	0	1	p	P				
B	A153	Gallinago gallinago		c	100	100	i	P				
B	A156	Limosa limosa		c	10	100	i	P				
B	A160	Numenius arquata		r	15	20	p	P		C	B	B
B	A160	Numenius arquata		c	5	10	i	P		C	B	B
B	A161	Tringa erythropus		c	10	100	i	P				
B	A162	Tringa totanus		c	100	200	i	P				
B	A164	Tringa nebularia		c	50	100	i	P				
B	A165	Tringa ochropus		w			i	P				
B	A165	Tringa ochropus		c	10	100	i	P				
B	A166	Tringa glareola		c			i	P		D		
B	A168	Actitis hypoleucos		c	50	100	i	P				
B	A179	Larus ridibundus		w			i	P				
B	A179	Larus ridibundus		p			i	P				
B	A179	Larus ridibundus		c			i	P				
B	A182	Larus canus		w			i	P				
B	A182	Larus canus		c			i	P				
B	A184	Larus argentatus		w			i	P				
B	A184	Larus argentatus		c			i	P				



B	A193	Sterna hirundo		r					i	P		D		
B	A193	Sterna hirundo		c					i	P		D		
B	A197	Chlidonias niger		c	30	50			i	P		D		
B	A222	Asio flammeus		p	0	1			p	P		B	A	C
B	A222	Asio flammeus		c					i	P		B	A	C
B	A229	Alcedo atthis		p	15	20			p	P		C	A	C
B	A229	Alcedo atthis		c	0	20			i	P		C	A	C
B	A246	Lullula arborea		w	0	5			i	P		D		
B	A246	Lullula arborea		c					i	P		D		
B	A249	Riparia riparia		r					i	P				
B	A249	Riparia riparia		c					i	P				
B	A272	Luscinia svecica		r	30	50			p	P		C	B	B
B	A272	Luscinia svecica		c					i	P		C	B	B
B	A284	Turdus pilaris		w					i	P				
B	A284	Turdus pilaris		p					i	P				
B	A284	Turdus pilaris		c					i	P				
B	A295	Acrocephalus schoenobaenus		r					i	P				
B	A295	Acrocephalus schoenobaenus		c					i	P				
B	A338	Lanius collurio		r	70	100			p	P		C	B	B
B	A338	Lanius collurio		c					i	P		C	B	B
B	A391	Phalacrocorax carbo sinensis		w					i	P				
B	A391	Phalacrocorax carbo sinensis		p					i	P				
B	A391	Phalacrocorax carbo sinensis		c					i	P				



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max			CIR VIP	IV	V	A	B	C
A		Triturus alpestris				i	P						X
A		Alytes obstetricans				i	P		X			X	
A		Pelodytes punctatus				i	P					X	
A		Hyla arborea				i	P		X			X	
A		Rana dalmatina				i	P		X			X	
B		Perdix perdix				i	P					X	
B		Sterna albifrons				i	P					X	
B		Columba oenas				i	P					X	
B		Streptopelia decaocto				i	P					X	
B		Streptopelia turtur				i	P					X	
B		Athene noctua				i	P					X	
B		Strix aluco				i	P					X	
B		Asio otus				i	P					X	



- 12/17 -



Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
Date d'édition : 17/07/2013
<http://npg.mnhn.fr/site/natura2000/FR2210104>

I	*	Lestes barbarus						i	P							X
I		Lestes virens vestalis						i	P							X
I		Lestes sponsa						i	P							X
I		Lestes dryas						i	P							X
I		Orthetrum brunneum						i	P							X
I		Sympetrum danae						i	P							X
I	*	Epitheca bimaculata						i	P							X
I		Aeshna affinis						i	P							X
I		Aeshna isoceles						i	P							X
I		Stethophyma grossum						i	P							X
I		Conocephalus dorsalis						i	P							X
I		Tetrix ceperoi						i	P							X
I		Cordulegaster boltonii boltonii						i	P							X
M	*	Cervus elaphus						i	P				X			
M		Felis silvestris						i	P	X			X			
O		Embezina embezina						i	P							X
P		Bromus cormutatus						i	P							X
P		Carex tomentosa						i	P							X
P		Carex vulpina						i	P							X
P		Cirsium dissectum						i	P							X
P		Cuscuta europaea						i	P							X
P		Cyperus fuscus						i	P							X
P		Dactylorhiza incarnata						i	P				X			



P		Najas marina subsp. major					-	P					X
P		Senecio aquaticus subsp. erraticus					-	P					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
 • **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
 • **Unité** : I = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Surface en m2, bfeemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsters = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
 • **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
 • **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
Total	0%

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité :

4.2 Qualité et importance

La ZPS est un système alluvial hébergeant de grandes étendues de prés de fauche ponctuées de nombreuses dépressions, mares et fragments de bois alluviaux. Les habitats essentiels sont les prés de fauche peu fertilisés et inondables (*Bromion racemosi*) et les prés de fauche plus rarement inondés et très faiblement fertilisés (*Arrhenatherion elatioris*). Les végétations aquatiques et amphibies satellites (dépressions humides, mares,...) comprennent plusieurs habitats d'intérêt patrimonial pour la Picardie (*Potamion pectinati*, *Nymphaeion albae*, *Isoeto-Nato-Junceta bufonii*). Plus ponctuellement, les bois alluviaux à Orme lisse, les prés tourbeux relictuels à Molinies (prés à Selin à feuilles de Carvin et Jonc à tépales obtus) confèrent un grand intérêt à certaines entités de la vallée. Au total, près de 200 espèces d'oiseaux ont été recensées en Moyenne vallée de l'Oise. Parmi les espèces de la directive "Oiseaux", douze y sont nicheuses dont le Râle des genêts, menacé au niveau mondial.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- ☒ Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200383 - Prairies alluviales de l'Oise de la Fère à Sempigny

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2200383	1.3 Appellation du site Prairies alluviales de l'Oise de la Fère à Sempigny
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 28/02/2001	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/lo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020124354

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,18333°

Latitude : 49,58333°

2.2 Superficie totale

3010 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	59
60	Oise	41

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
02716	SERVAIS
60655	VARESNES
60059	BEHERICOURT
02059	BEAUTOR
02086	BICHANCOURT
60610	SEMPIGNY
02631	QUIERZY
02738	TERGNIER
02566	OGNES
60037	BABOEUF
02016	ANDELAIN
02212	CONDREN
02461	MAREST-DAMPCOURT



60471	NOYON
60105	BRETIGNY
02001	ABBECOURT
02014	AMIGNY-ROUY
02262	DEUILLET
02304	FERE (LA)
02456	MANICAMP
02820	VIRY-NOUREUIL
60603	SALENCY
60021	APPILLY
02173	CHAUNY
60431	MORLINCOURT
60507	PONTOISE-LES-NOYON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Najasplachnietea			30,13 (1 %)				C	C	B	C
3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.			30,13 (1 %)				B	C	B	B
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition			30,13 (1 %)				B	C	B	B
6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinietea caeruleae)			30,13 (1 %)				B	C	C	B
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planiliaires et des étages montagnard à alpin			120,52 (4 %)				C	C	B	C
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)			451,95 (15 %)				A	C	B	B
91E0 Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X		30,13 (1 %)				B	C	B	B
91F0 Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, rivières des grands fleuves (Ulmion minoris)			30,13 (1 %)				B	C	B	B
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli			30,13 (1 %)				B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative »; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15 %; B = 15 ≥ p > 2 %; C = 2 ≥ p > 0 %.
- **Conservation** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».



3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce				Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Min	Max					Pop.	Cons.	Isol.
I	1060	Lycaena dispar		p			i	P		C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri		p			i	P		D			
F	1149	Cobitis taenia		p			i	P		D			
F	1163	Cottus gobio		p			i	P		D			
A	1166	Triturus cristatus		p			i	P		C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros		p			i	P		C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus		p			i	P		C	C	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii		p			i	P		C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Triturus alpestris				i	P						X
A		Alytes obstetricans				i	P	X		X		X	
A		Pelodytes punctatus				i	P			X		X	
A		Hyla arborea				i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina				i	P	X		X		X	
I		Erythromma viridulum				i	P						X
I		Sympecma fusca				i	P						X
I		Epitheca bimaculata				i	P						X
M		Nyctalus noctula				i	P			X		X	
M		Felis silvestris				i	P	X		X		X	
P		Alisma gramineum				i	P						X
P		Cuscuta europaea				i	P						X
P		Dactylorhiza incarnata				i	P			X			
P		Dactylorhiza viridis				i	P						X
P		Inula britannica				i	P						X
P		Potamogeton coloratus				i	P						X
P		Senecio paludosus				i	P						X
P		Teucrium scordium				i	P						X

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
• NP : Espèce n'étant plus présente sur le site.



Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
Date d'édition : 17/07/2013
<http://nbn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2200383>

- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	6%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	18%
N14 : Prairies améliorées	58%
N15 : Autres terres arables	2%
N16 : Forêts caducifoliées	2%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	10%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4%
Total	100%

Autres caractéristiques du site

Ensemble alluvial exceptionnel représentant l'un des derniers grands systèmes alluviaux inondables d'Europe occidentale déjà reconnu au niveau européen (ZPS) et faisant l'objet de mesures agri-environnementales. Le site associe au sein du lit majeur de l'Oise, un axe régulièrement inondable et centré sur le cours sinueux de l'Oise (superbe morphologie hydrodynamique avec méandres actifs, bras morts, bourrelets alluvionnaires, berges d'érosion,...) avec de grandes étendues de prés de fauche ponctués de nombreuses dépressions, mares, fragments de forêts alluviales et des séries prairiales périphériques hygrophiles à mésohygrophiles. L'ensemble constituant un réseau d'habitats humides à frais de vastes superficies, d'intérêt écosystémique majeur quant aux potentialités d'expression des habitats et d'accueil des espèces floristiques et faunistiques et quant aux circulations linéaires de type corridor hydromorphe le long d'un axe médioeuropéen-montagnard/subatlantique. Les habitats essentiels sont les prés de fauche subcontinentaux du *Bromion ramosi* et du *Crepido biennis-Arrhenatheretum elatioris* à un niveau topographique supérieur, avec leurs mosaïques d'habitats amphibies et aquatiques auxquels on ajoutera de façon plus ponctuelle les lambeaux de boisements alluviaux à *Ulmus laevis*, particulièrement exemplaire aux environs de Varennes, avec la megaphorbiaie alluviale inondable à *Cuscuta europaea*.

Vulnérabilité : L'ensemble du site est dans un état relativement satisfaisant de conservation, en ce qui concerne les espaces prairiaux, même si de nombreuses amputations (exploitations de graves) ont rétréci déjà sensiblement les espaces et perturbé localement le fonctionnement hydraulique de la vallée. Les programmes agri-environnementaux et conservatoires (Mesures agri-environnementales, LIFE) entrepris avec les partenaires agricoles notamment permettent d'envisager une gestion pérenne à terme de l'essentiel du site.

Le petit système tourbeux alcalin de Dampcourt est dans un état d'abandon particulièrement préoccupant qui nécessite des interventions urgentes de gestion (restauration du pâturage bovin extensif, fauche,...).

4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont très importants :

- floristiques (cortèges alluviaux médioeuropéen et boréal, notamment des prés inondables et des forêts alluviales, isolats d'aire ou aires fragmentées, limites d'aire, très nombreuses espèces rares et menacées, 21 plantes protégées,...
- avifaunistiques : plus de 60 % des espèces de Picardie sont nicheuses sur le site avec 30 espèces de la directive oiseaux, taille importante des populations et notamment du Rôle des Genêts, nombreux oiseaux rares et menacés sur le plan national,...
- Batrachologique : diversité remarquable des amphibiens, présence du Triton crêté et de 3 autres espèces de l'annexe IV
- Herpétologique
- Entomologique : grande richesse spécifique, en particulier pour les Lépidoptères dont de nombreuses et importantes populations de *Lycaena dispar*, et pour les Odonates.



4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	A08	Fertilisation		B
H	A10	Remembrement agricole		B
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		B
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
H	F03.01	Chasse		B
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	3%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- ☒ Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200396 - Tourbière et coteaux de Cessières Montbavin

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2200396	1.3 Appellation du site Tourbière et coteaux de Cessières Montbavin
1.4 Date de compilation 28/02/2001	1.5 Date d'actualisation 28/02/2001	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2001



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,515°

Latitude : 49,54528°

2.2 Superficie totale

683 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	100

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I										Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C			Évaluation globale			
							Représent -activité	Superficie relative	Conservation				
4010 Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix			34,15 (5 %)			B	C		B	B			
4030 Landes sèches européennes			34,15 (5 %)			B	C		B	B			
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)			6,83 (1 %)			C	C		C	C			
6230 Formations herbueuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X		6,83 (1 %)			C	C		B	C			
6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)			34,15 (5 %)			B	C		B	B			
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin			34,15 (5 %)			C	C		B	C			
7110 Tourbières hautes actives	X		6,83 (1 %)			C	C		C	C			
7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle			6,83 (1 %)			C	C		C	C			
7140 Tourbières de transition et tremblantes			6,83 (1 %)			C	C		C	C			
7150 Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion			6,83 (1 %)			B	C		C	B			
7210 Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae	X		34,15 (5 %)			A	C		A	A			
7230 Tourbières basses alcalines			34,15 (5 %)			B	C		B	B			



Date d'édition : 17/07/2013
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://danp.mnhn.fr/site/nature2000/FR2200396>

91D0 Tourbières boisées	X					68,3 (10 %)				A	C	A	A
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X					34,15 (5 %)				B	C	B	B
9130 Hétraies de l' <i>Asperula-Fagetum</i>						34,15 (5 %)				C	C	B	C
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X					34,15 (5 %)				A	C	B	A
9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>						13,66 (2 %)				B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce				Population présente sur le site					Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.		Qualité des données	A B C D	A B C		
					Min	Max		C R V P	Cons.			Isol.	Glob.	
I	1060	<i>Lycaena dispar</i>		p			i	P			C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D
I		Proserpinus proserpina				i	P	X		X		X	
I		Sympetrum danae				i	P						X
I		Cordulegaster boltonii				i	P						X
I		Horisme aquata				i	P						X
I		Arenostola phragmitidis				i	P						X
M		Nyctalus leisleri				i	P			X		X	
M		Nyctalus noctula				i	P			X		X	
P		Anagallis tenella				i	P						X
P		Anemone sylvestris				i	P						X
P		Anthericum ramosum				i	P						X
P		Armeria arenaria				i	P						X
P		Botrychium lunaria				i	P						X
P		Cardamine heptaphylla				i	P						X
P		Carex curta				i	P						X
P		Carex diandra				i	P						X
P		Carex lasiocarpa				i	P						X
P		Carex limosa				i	P						X
P		Carex pulicaris				i	P						X
P		Dactylorhiza incarnata				i	P			X			



- 6/11 -



• **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Surface en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstersms = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV**, **V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	14%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10%
N14 : Prairies améliorées	3%
N15 : Autres terres arables	1%
N16 : Forêts caducifoliées	50%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	7%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%
Total	100%

Autres caractéristiques du site

Exceptionnel ensemble caténal de systèmes tourbeux acide et alcalin à caractère boréoatlantique et montagnard, associés à des versants avec expositions et substrats variés, il est situé sur la marge nord du Tertiaire parisien à proximité de Laon, il représente l'un des sites les plus riches et les plus diversifiés des plaines d'Europe occidentales. En particulier, les tourbières neutro-alcalines à hydnacées, les tourbières acides à sphaignes, les bois tourbeux dérivés (associées à un réseau d'habitats pelousaires à forestiers sur calcaire lutétien), atteignent ici un développement une saturation coenotique et une complémentarité nulle part égalés en plaine. Les mésoclimats ont un spectre élargi depuis le boréo-montagnard (tourbières) jusqu'au thermo-montagnard subméditerranéen (en liaison avec le Quercion pubescentis). Sur le plan botanique et phytogéographique, le site des Tourbières et coteaux de Cessières-Montbavin atteint des records européens de diversité et d'originalité en plaine avec près de 500 espèces et 50 plantes protégées ! Aux intérêts biogéographiques, biocoenotiques, écologiques s'ajoutent divers intérêts paysagers, historiques et dynamiques.

Le système tourbeux neutro-calcicole, précontinental et sub montagnard, montre une série complète d'habitats hydromorphes, comprenant les stades initiaux inondés du junco subnodulosi-caricion lasiocarpe ou de tourbe dénudée de l'Anagallido tenellae-Eleocharitetum quinqueflorae, les schoenaies tourbeuses du Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis et moliniaies du Cirsio-dissecti-Molinietum caeruleae, les cladiaies neutrophiles et mésotrophes du Cladietum marisci, les boisements tourbeux marqués de processus ombrogènes d'acidification et évoluant vers la bétulaie à Dryopteris cristata et sphaignes.

Le système oligotrophe acide, lié aux sables thanétiens, comporte principalement l'une des toutes dernières tourbières bombées à sphaignes des plaines de l'Europe de l'Ouest (Calluno vulgaris - Sphagnion papillosum), dont une part est aujourd'hui boisée sous forme de bétulaie pubescente oligotrophe à sphaignes, diverses landes relictuelles humides et sèches, accompagnées de pelouses pionnières sur sables mobiles ou fixés.

Sur le flanc Est de la cuvette, est développé un complexe de forêts de pente (Cephalanthero-Fagion sylvaticae, Lunario redivivae-Acerion pseudoplatani) et de pré-bois calcicoles avec pelouses relictuelles typiques et représentatives du Laonnois occidental (Antherico ramosi-Pulsatillietum vulgaris, Veronico scheererii-Koelerietum macranthae, ...) et ourlets à Anemone sylvestris (site éclaté de Chaillevois).

Vulnérabilité : L'état actuel vieilli des systèmes tourbeux et landicoles, de plus en plus envahi par les bouleaux qui ferment peu à peu les paysages héliophiles de tourbières et de landes nécessite un programme urgent de restauration. Actuellement les marais ne fonctionnent plus comme un système exportateur en raison de la régression des pratiques de fauche, pâturage, étrépage, tourbage, l'exportation de nutriments est insuffisante pour maintenir un état trophique favorable. En conséquence, les phénomènes d'atterrissement et de minéralisation de la tourbe, de vieillissement des roselières, cariçaies, landes, moliniaies au profit des mégaphorbiaies et des fourrés hygrophiles traduisent l'évolution général du marais vers une banalisation des milieux et



une perte des intérêts biologiques. Ces processus sont considérablement accélérés par la colonisation des pins, la populiiculture et les incendies.

Les pelouses sont constituées aujourd'hui par des fragments épars au sein de mosaïques pré-forestières de recolonisation. Les principaux risques pesant sur ces milieux sont les descentes de nutriments et l'eutrophisation de contact venant des cultures avoisinantes, mais également les boisements artificiels ou issus de l'évolution naturelle des milieux ouverts héliophiles subsistants.

4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont en conséquence exceptionnellement élevés : exceptionnelle diversité floristique sur une surface réduite, cortège des biotopes oligotrophes acides (tourbières et landes) remarquable pour le Nord Ouest de l'Europe, cortège exemplaire des tourbières basiques, cortèges calcicoles montagnard et thermophile, nombreuses plantes en limite d'aire ou occupant des stations disjointes. On observe également une avifaune nicheuse remarquable (Autour des palombes, Rousserole turdoïde) ; les intérêts herpétologiques et entomologiques (Lycaene dispar) sont également importants.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		B
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	A08	Fertilisation		B
H	A10	Remembrement agricole		B
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		B
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		B
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
H	K01.01	Erosion		O
H	K02	Evolution biocénotique, succession végétale		I
M	E03	Décharges		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I



H	A04	Pâturage		I
---	-----	----------	--	---

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?



- ☐ Oui
- ☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- ☒ Non

6.3 Mesures de conservation

n° CSNP :
Prior. CSNP :
n° CBNB :
Prior. CBNB :

Description :

Partie amont de l'Oise et affluents présentant une bonne qualité biologique des cours d'eau.
Richesse des invertébrés aquatiques et contexte forestier et bocager bien préservé.

Pays : Thiérache

Type ENS : ENS grand territoire

Si ENS site naturel :

Superficie :

Lin. cours d'eau (km) :

Si ENS grand territoire :

Superficie :

CRITERES NATURALISTES**HABITATS**

Fonctionnalité externe :

Etat de conservation : Possibilité de restauration :

H A B. 1

H A B. 2

H A B. 3

Si ENS site naturel :

Intérêt des habitats :

Si ENS grand territoire :

Intérêt de la mosaïque d'habitats :

ESPECESIntérêt des groupes suivants :

Insectes :

pas d'info



Lichens :

pas d'info



Poissons :

oui



Phoxinus phoxinus
Rhodeus sericeus ssp amarus
Salmo trutta fario

Bryophytes :

pas d'info



Reptiles :

pas d'info



Ptéridophytes :

pas d'info



Amphibiens :

pas d'info



Phanérogames :

pas d'info



Oiseaux :

oui



Ciconia ciconia

Autres groupes :

pas d'info



Mammifères :

pas d'info



Commentaires :

Présence également d'Esox lucius, Lota lota et Cottus gobio.

MILIEU PHYSIQUE☒ Intérêt géologique ou géomorphologique

Hydromorphologie : bonne sauf traversée de Hirson

ORIGINALITE

Originalité à l'échelle de l'Aisne :

sans équivalent

FONCTIONNALITE EXTERNEpour quel(les) habitat(s) / espèce(s) :

Situation dans le réseau écologique :



Possibilités de restauration des continuités écologiques :

difficile



Présence de barrages hydroélectriques et d'ouvrages de l'entente Oise-Aisne

MENACES*Pour mémoire, niveau de menaces selon les données CSNP :***Dynamique naturelle :**

forte



Aires de ralentissement des crues

Dérangement dû à la fréquentation :

faible

**Activités humaines :**

moyenne



Fromagerie de Sommeron, pollutions domestiques

Projet d'aménagement :

forte



Aires de ralentissement des crues

EN SYNTHÈSE DES CRITÈRES NATURALISTES, ÉCHELLE D'INTERÊT ÉCOLOGIQUE :

régional

ZONAGES, PROTECTIONS, MODES DE GESTION**Zones d'intérêt écologique reconnu
ou zones de protection :**

- ☐ ZNIEFF type I
- ☐ ZNIEFF type II
- ☐ Natura 2000 (ZPS)
- ☐ Natura 2000 (ZIC)
- ☐ Arrêté de Protection de Biotope
- ☐ Réserve Naturelle Nationale
- ☐ Réserve Naturelle Régionale
- ☐ Réserve biologique domaniale
- ☐ Forêt de protection
- ☐ Série d'intérêt écologique

Zones d'intérêt paysager :

- ☐ Site inscrit
- ☐ Site classé

Gestion :L'ENS est géré pour le
patrimoine naturel :

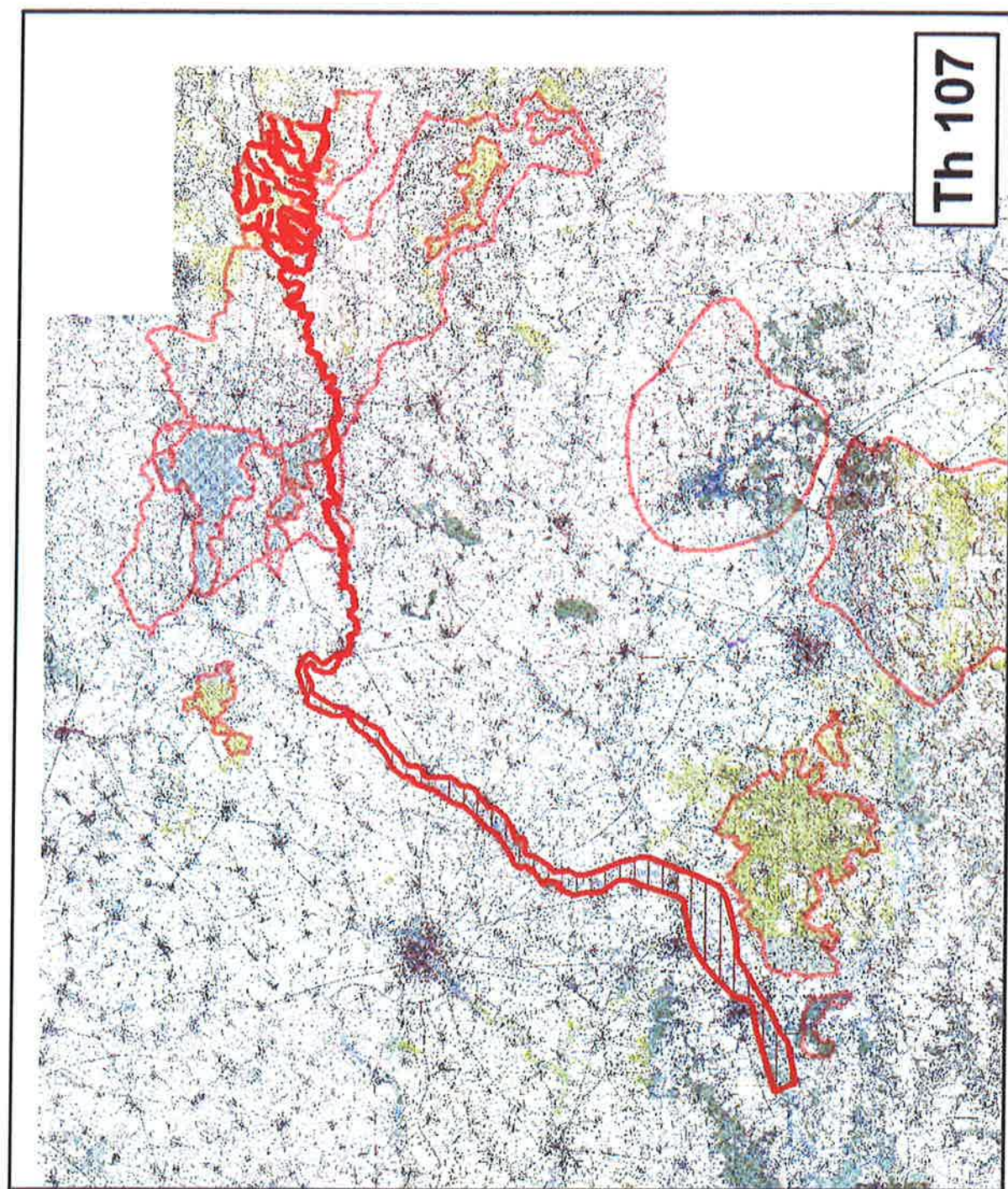
Si oui, gestionnaire :

- ☐ Existence d'un document de gestion
conservatoire

PEDAGOGIE ET ACCESSIBILITE☒ ENS présentant un potentiel pédagogique☒ Facilité d'accès à l'ENS pour le grand public☒ Existence d'une information du public sur l'ENS☒ Proximité de l'ENS avec un itinéraire de randonnée**CONTEXTE LOCAL****Manifestation d'intérêt des acteurs locaux :**Classes d'eau (SIABOA)
Animations sur frayères d'Étréaupont**COMMUNES CONCERNÉES**

ABBECOURT
 ACHERY
 ALAINCOURT
 AMIGNY-ROUY
 ANDELAIN
 ANY-MARTIN-RIEUX
 AUTREPPES
 AUTREVILLE
 BEAUTOR
 BERNOT
 BERTHENICOURT
 BICHANCOURT
 BRISSAY-CHOIGNY
 BRISSY-HAMEGICOURT
 CHARMES
 CHATILLON-SUR-OISE

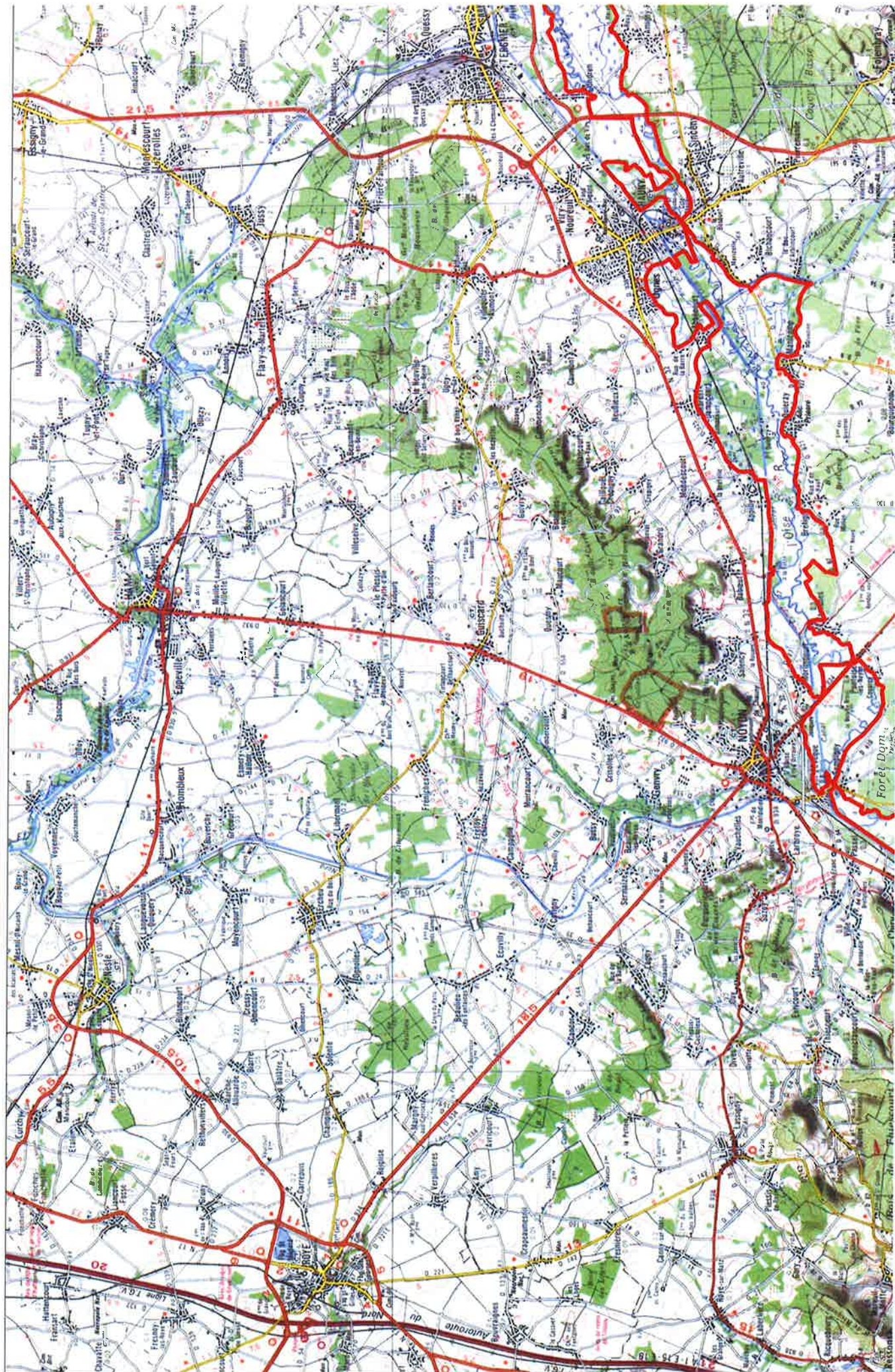
CHAUNY
CHIGNY
CONDREN
DANIZY
DEUILLET
EFFRY
ENGLANCOURT
ERLOY
ETREAUPONT
LA FERRE
FLAVIGNY-LE-GRAND-ET-BEAURAIN
GERGNY
GUISE
HAUTEVILLE
HIRSON
LESQUELLES-SAINT-GERMAIN
LUZOIR
MACQUIGNY
MALZY
MANICAMP
MAREST-DAMPCOURT
MARLY-GOMONT
MAYOT
MEZIERES-SUR-OISE
MONCEAU-SUR-OISE
MONDREPUIS
MONT-D'ORIGNY
MOY-DE-L' AISNE
NEUVE-MAISON
NEUVILLETTE
NOYALES
OGNES
OHIS
ORIGNY-SAINTE-BENOITE
PROISY
PROIX
QUIERZY
RIBEMONT
ROMERY
SAINT-ALGIS
SAINT-MICHEL
SERVAIS
SERY-LES-MEZIERES
SINCENY
SISSY
SORBAIS
TERGNIER
THENELLES
TRAVECY
VADENCOURT
VENDEUIL
VIRY-NOUREUIL
WATIGNY
WIEGE-FATY
WIMY



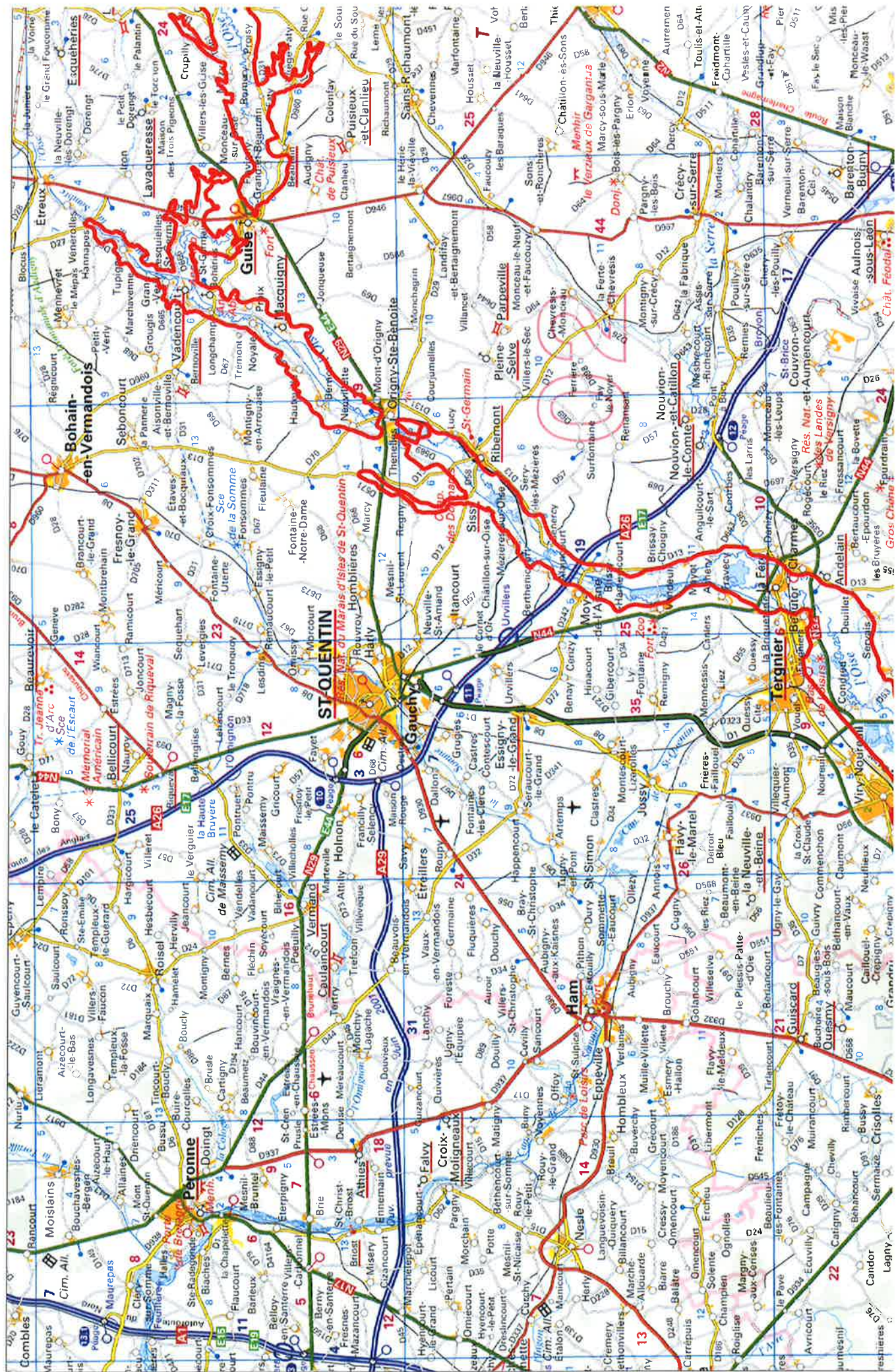
0 5 10 Kilomètres

Vallée de l'Oise amont et du Gland (et de petits affluents)

PRAIRIES INONDABLES DE L'OISE DE BRISSY-HAMÉGICOURT À THOUROTTE



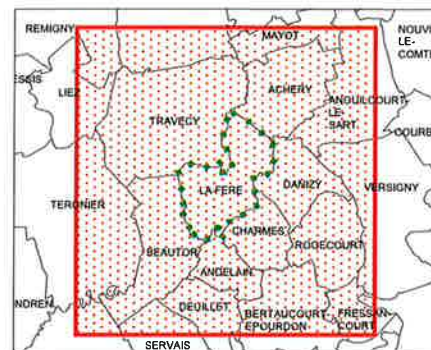
VALLÉE DE L'OISE DE HIRSON À THOUROTTE



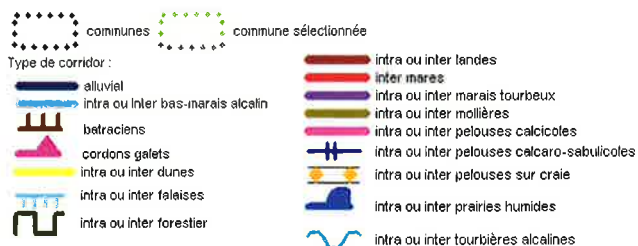
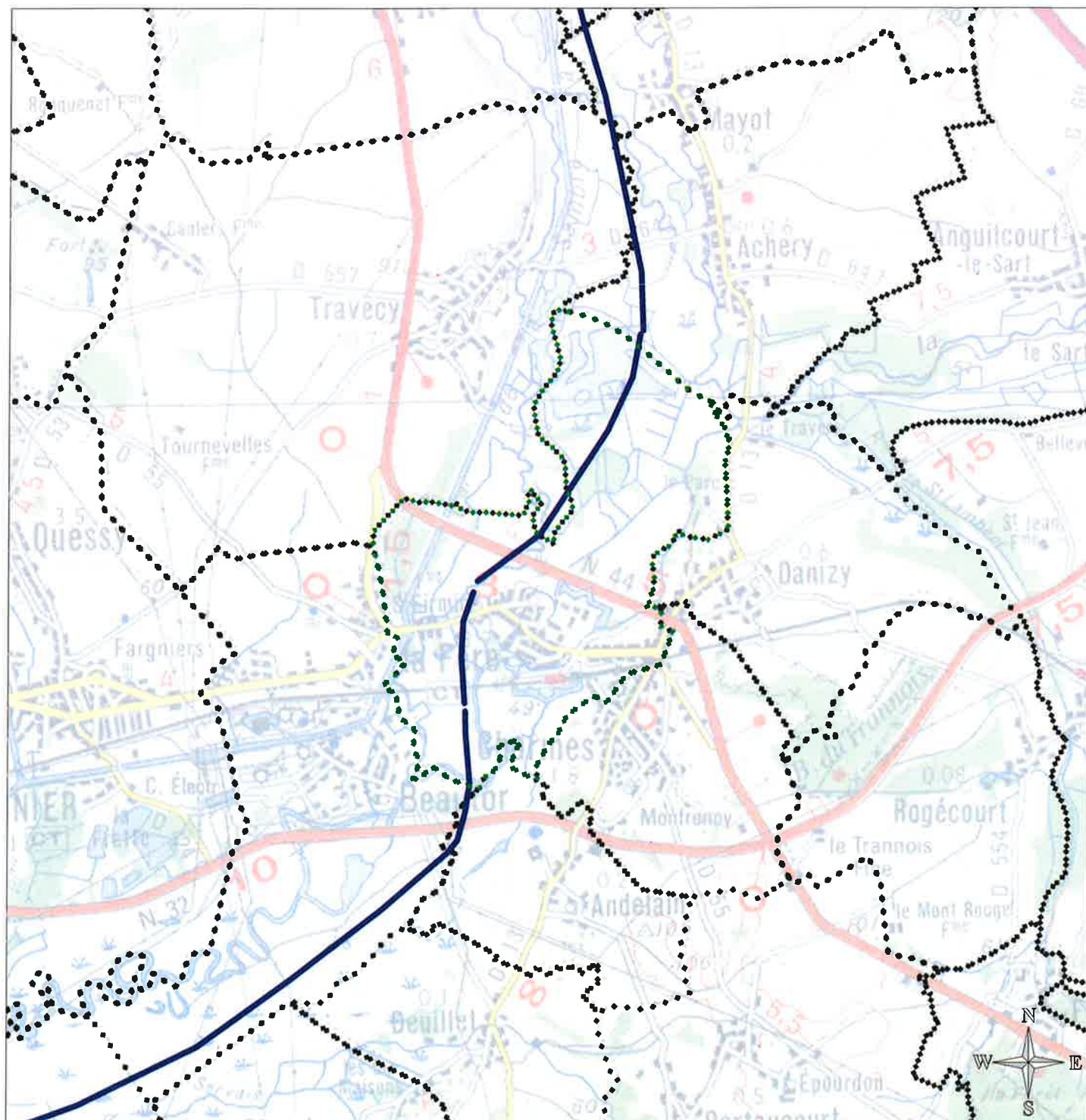


Direction Régionale de l'Environnement
PICARDIE

Corridors écologiques potentiels de Picardie



Commune : LA FERE (H1L1)



Source : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Réalisation dans le cadre du projet "réseaux de sites, réseaux d'acteurs"
financé par l'Europe, l'Etat et la Région Picardie.

la largeur des lignes ne représente
pas la largeur réelle du corridor
qui peut être très variable.
Cet inventaire n'est pas exhaustif.
Echelle 1/100 000

Imprimé le 13/02/07

BDCARTO© ©IGN - PARIS - 1999
SCAN100© ©IGN - Paris - 1999
Autorisation n°90-9068
Convention MATE/IGN 41/99
<http://www.ign.fr>

46 communes

Localisation des ZICO de Picardie

Département de l'Aisne (26) :

ABBECOURT ; ACHERY ; AMIGNY-ROUY ; ANDELAIN ; AUTREVILLE ; BEAUTOR ; BICHANCOURT ; BRISSAY-CHOIGNY ; CHARMES ; CHAUNY ; CONDREN ; DANIZY ; DEUILLET ; LA FERRE ; MANICAMP ; MAREST-DAMPCOURT ; MAYOT ; OGNES ; QUIERZY ; SAINT-PAUL-AUX-BOIS ; SERVAIS ; SINCENY ; TERGNIER ; TRAVECY ; VENDEUIL VIRY-NOUREUIL

Département de l'Oise (20) :

APPILLY ; BABOEUF ; BAILLY ; BEHERICOURT ; BRETIGNY ; CAMBRONNE-LES-RIBECOURT ; CHIRY-OURSCAMPS ; MONTMACQ ; MORLINCOURT ; NOYON ; PASSEL ; PIMPRESZ ; PONT-L'EVEQUE ; PONTOISE-LES-NOYON ; RIBECOURT-DRESLINCOURT ; SAINT-LEGER-AUX-BOIS ; SALENCY ; SEMPIGNY ; THOUROTTE ; VARESNES

Superficie : 12 050 ha



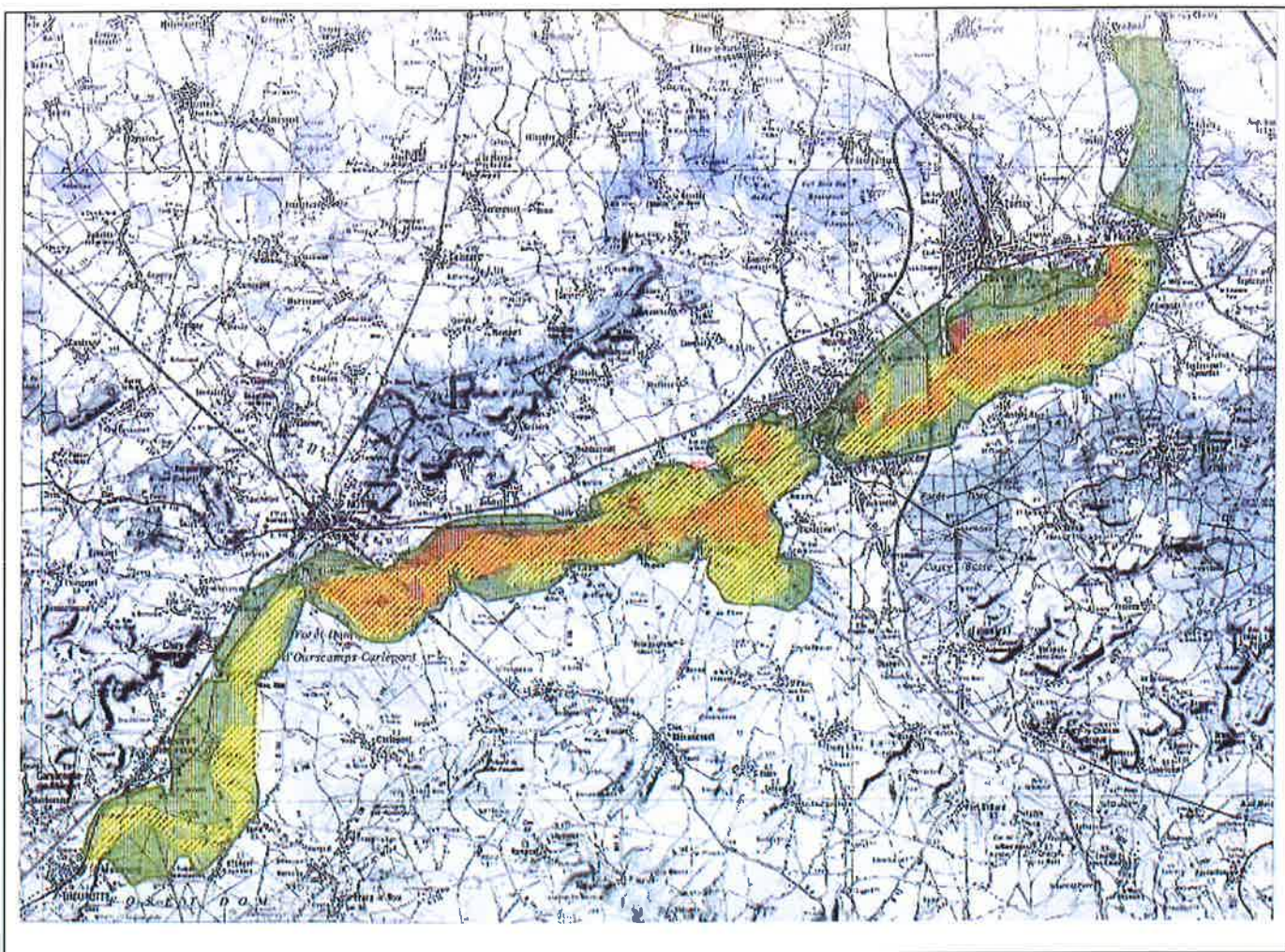
DESCRIPTION DU SITE

La vallée inondable de l'Oise constitue une entité géomorphologique et hydrologique, fonctionnelle et de grande étendue, unique en Picardie. Le fond de vallée est occupé par une mosaïque de milieux prairiaux plus ou moins inondables, de bois, haies et cultures, traversée par les cours de l'Oise et de ses affluents. Ces cours d'eau sont bordés par des lambeaux de ripisylves. Les pratiques pastorales de fauche et de pâturage, relativement extensives, ont façonné ces milieux depuis des siècles, et sont un bel exemple d'adaptation de l'agriculture à une zone humide. Bon nombre de prairies sont valorisées au travers d'un système mixte, combinant une première intervention de fauche en juin et une mise à l'herbe des animaux à partir de l'été.

Les inondations régulières, outre leur fonction fondamentale d'écrtage des crues par étalement dans un lit majeur parfois large, génèrent une fertilisation des sols.

Les caractéristiques physiques et agricoles uniques dans le nord de la France de cet ultime système bien conservé de prairies de fauche inondables permettent la présence d'habitats, d'une flore et une faune caractéristiques et menacés, d'intérêt international dans sa portion médiane. Suite aux difficultés de l'élevage, les prairies de fauche inondables extensives sont aujourd'hui relictuelles et en voie de disparition à l'échelle des plaines d'Europe du nord. Les systèmes de haies, de fossés et de mares sont également des témoins de systèmes agraires adaptés aux contraintes du milieu.

La proximité de grands massifs forestiers favorise les échanges faunistiques. La rivière et les milieux aquatiques annexes de bonne qualité (dépressions humides, mares, bras-morts...) permettent la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux remarquables.



Le site est utilisé comme halte migratoire, site d'hivernage et site de nidification pour de nombreuses espèces avifaunistiques, en complément avec le site de la Baie de Somme

Espèces	Nicheur	Migrateur	Hivernant
Plongeon catmarin		X	
Grèbe esclavon		X	X
Butor étoilé		X	X
Bihoreau gris	X	X	
Aigrette garzette		X	
Grande Aigrette		X	X
Cigogne noire		X	
Cigogne blanche	X	X	
Spatule blanche		X	
Cygne chanteur		X	X
Canard pilet		X	X
Harle piette		X	X
Bondrée apivore	X		
Milan noir		X	
Milan royal		X	
Busard des roseaux	X		
Busard Saint-Martin	X		



Râle des genêts (photo P. Sabine)

Busard cendré	X	X	
Balbusard pêcheur		X	
Faucon émerillon		X	
Faucon pèlerin		X	
Rôle de genêt	X		
Grue cendrée		X	
Avocette élégante		X	
Pluvier doré		X	
Combattant varié		X	
Chevalier sylvain		X	
Sterne pierregarin	X		
Sterne naine	X		
Guifette noire		X	
Martin pêcheur d'Europe	X		
Gorgebleue à miroir	X		
Pie grièche écorcheur	X		



Hibou des marais (photo Jean Nosal)



Pie-grièche écorcheur (photo J.L. Hercent)

FONCTIONNEMENT ET EVOLUTION DU SITE

La zone inondable, en abaissant la lame d'eau par étalement dans le large lit majeur, agit comme un réservoir écrêteur de crues qui limite l'impact des inondations en aval. Le maintien de cette inondabilité, tout en prenant les mesures adéquates visant à éviter toute dégradation des installations humaines, est une condition fondamentale à la préservation de la qualité des milieux, de la flore et de la faune, ainsi qu'à la qualité de l'eau. En effet, les crues inondantes régulières permettent une importante épuration des eaux de l'Oise et de ses affluents, qui déposent une partie de leur charge en éléments polluants qui peuvent être partiellement recyclés par la végétation.

La mise en œuvre de mesures agri-environnementales depuis 1994 a permis de favoriser les adhésions volontaires des agriculteurs désireux de conserver et développer des pratiques plus extensives (maintien des surfaces en herbe, réduction des intrants, retard des dates de fauche pour l'avifaune nichant au sol,...).

Une partie de la vallée a fait l'objet d'exploitations par des gravières. Les activités économiques traditionnelles de cette zone humide sont essentiellement orientées vers l'élevage.



Pimprez



Méandre de Couarcy

